

## Traduction du Coran : une problématique éthique

**BEN BRAHIM Hamida**

Université Djillali Liabès. Sidi Belabbès. Algérie  
Benbrahimhamida@gmail.com

Reçu le: 11 /01 /2021 ; Accepté le: 30 /10 /2022

### Translation of the Koran: an ethical problematic

#### Abstract:

Is the act of translating free from all ethical constraints? Our hypothesis is, no. The translator should cede the significance, even the authority of the language he is translating to the original speaking-subject. However, what we observe is a demand for freedom to modify the original texts. Freedom enshrined in translation studies for the personal understanding of the translator. Which is already an opacity, and which would be motivated by the expectation of the receiver. As such, how does the translator know (second opacity)? In this article, nothing is less likely than this understanding and expectation. Among the original texts modified by the translation there are the sacred corpora. In our case it will be the Koran. Not for fideist reason, but to discuss a question which engages an entire anthropology: is it translated or reinvented; and under cover of translation specialists? Our hypothesis is that this is ultimately a different text. However, this will sharply raise an ethical problem because the receiver, who reads Hemingway in Arabic, truly believes that he is reading the American himself and his culture, while he's reading the text of the translator; Himself

and his culture. What's the fate of the sacred text anthropologically?

Keywords: translator ; traductologist ; ethics ; opacity ; retrotranslation

### الملخص: ترجمة القرآن: إشكالية أخلاقية

هل فعل الترجمة خال من كل القيود الأخلاقية؟ فرضيتنا هي ، لا . فيجب على المترجم أن يتنازل عن دلالية ، بل وسلطة الكلام التي يترجمها إلى فاعل-الكلام الأصلي. ومع ذلك ، فالملاحظ هو مطالبة بحرية تعديل النصوص الأصلية. الحرية المكرسة في دراسات الترجمة من أجل الفهم الشخصي للمترجم. وهو بالفعل عتامة ، والتي قد تُعَلَّل بما ينتظره المستقبل. ولكن كيف يعلمه المترجم (العتامة الثانية)؟ في هذه المقالة ، ليس هناك ما هو أقل احتمالاً من هذا الفهم وهذا التوقع. من بين النصوص الأصلية التي تم تعديلها بالترجمة هناك الكتب المقدسة. في حالتنا سيكون القرآن. ليس لسبب إيماني ، ولكن لمناقشة سؤال تداعي له أنثروبولوجيا كاملة: هل تمت ترجمته أم ابتداعه و تحت غطاء متخصصين في الترجمة؟ فرضيتنا أنه انتهاء نص آخر. قد يفسر البعض ذلك من خلال نظرية التأويل. إلا أن هذا سي طرح بحجة إشكالية أخلاقية لأن المتلقي ، الذي يقرأ همغواي باللغة العربية ، يؤمن حقاً أنه يقرأ الأمريكي ذاته وثقافته ، بينما هو يقرأ نص المترجم ؛ نفسه وثقافته. فما مأل النص المقدس أنثروبولوجياً؟

كلمات مفتاحية: مترجم، متخصص في الترجمة، أخلاق ، عتامة ،

ترجمة رجعية

## Introduction

En dépit de l'existence immémoriale de la traduction il n'en demeure pas moins pressant ce problème inaugural que pose l'acte de traduire : le traducteur est-il soumis à quelque ordre légal ou moral, voire justiciable d'une responsabilité ou encore, plus humainement, est-il digne d'une éthique ?

Dans notre article nous exposerons donc quelques aspects de la théorie traductologique et puis quelques illustrations qui la mettront immédiatement en défaut pour cette raison d'évidence que le traducteur dispose de peu de moyens intellectuels face à la complexité du langage naturel originairement idiomatique : c'est-à-dire comme toute parole humaine et, par surcroît, augmentée du génie du discours.

Car ce que nous pouvons observer c'est bien que la traduction, ce texte qui avait appartenu à un auteur authentique dont on a pris soin de conserver « l'état civil » (**Léon\* Tolstoï engendra Guerre et paix\*\***) ; observer que la traduction dépendra désormais du traducteur (francophone en l'occurrence). Autant dire un texte (de) français puisqu'il est en langue française. Car dans la réalité anthropologique (qu'instituent les œuvres littéraires de cette ampleur) ; l'œuvre que le traducteur (ou son éditeur) revendique au nom d'un **Léon [...]** alors **Voïna i mir\*\* fut engendrée par un certain Lev Nikolaïevitch [...]**. Autre langage, autre expression ; autre monde... Or, pour capturer l'intérêt du récepteur (cf. plus loin le propos sur Baudelaire traducteur d'Allan Poe) le

traducteur convoque un nom qui ne faillit pas : le nom de l'auteur original ; puis écrit ce qu'il en pourra comprendre (cf. plus loin آيت حنَّا traducteur de Camus). Compréhension que le traductologue lui octroie comme antérieure même à sa tentative de traduire. Voici par exemple comment le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences (de Montréal) définit traduction et traducteur : « ... transposer un texte écrit d'une langue à une autre, ... le plus fidèlement possible le message. Le traducteur... de nature curieuse, a une vaste culture, une grande souplesse d'esprit, une très bonne connaissance de ses langues de travail et des aptitudes à rédiger. »

On ne semble pas s'inquiéter de ce qu'il peut souffrir de quelque insuffisance en tout cela. Et de surenchérir : « *formule que j'affectionne : le traducteur n'a pas à traduire ce qui est écrit, mais ce qu'il pense qu'a pu penser celui qui a écrit ce qu'il a écrit quand il l'a écrit [...]* » (sic) (Ladmiral, 2010, §26). Eugene Nida proposera son *Équivalence dynamique*. Cet extrait de thèse de doctorat en édicte le principe :

... vise l'équivalence d'effet... que « *the relationship between receptor and message should be substantially the same as that which existed between the original receptors and the message. [...] l'effet, « the sum of the reactions of a receptor to a message in terms of understanding [of it], emotional attitude, decision, and action.* » (Inyang, 2010, 235-236)

Ce qui interroge est : Comment le traducteur saurait-il l'improbable « *sum of...* » ? D'autant que le traducteur ne fait pas d'enquête sociologique.

La traductologie postule en fait une aptitude à *comprendre*, posée comme *naturellement* optimale. Pourtant

il n'y a pas de raison. Plus, devienne loi ce genre de propos :  
« ... *tout texte a une mission à remplir auprès des lecteurs. Le traducteur professionnel est investi d'un rôle d'intermédiaire dans la chaîne de communication et la finalité de la traduction est de faire comprendre au lecteur, de le faire réagir et de le faire agir en conséquence.* » (Sic)  
(DURIEUX, 2009, §19)

### Discussions

Confusion à part ; ce « *postulat* » globalisant est sans fondement, car :

1) il ne s'agit pas de « *tout texte* » ; sinon quelle « *mission* » assigner à toute la littérature poétique ? (Voir en Baudelaire, ... Mallarmé... voire en Hugo, Mohamed DIB... des *missionnaires*... Sans doute faut-il leur demander... à moins qu'on se suffise du préjugé.)

2) « *Le traducteur professionnel* » n'« *est investi* » d'*aucun* « *rôle* ». Sinon, si l'on accordait aux mots quelque sens : qui alors l'a mandaté pour cette « *investiture* » ?

3) ... le *texte* n'est pas *a priori* une « *communication* ». Un *romancier* est-il un *communicant* ?

Voici ce que dit un écrivain, Yasmina Khadra, confronté à la *compréhension* du scénariste adaptant son œuvre *Ce que le jour doit à la nuit* : « *J'ai laborieusement travaillé sur la première moitié du scénario mais, [...], devant tant d'incompréhensions, j'ai dû renoncer et j'ai dis à [...] Arcady : 'fais ton film comme tu l'entends.* », ... » (Sic) (Khadra, 2011). En fait il n'a simplement pas reconnu son œuvre.

4) ... une telle finalité de la traduction : « *lecteur, de le faire réagir et de le faire agir en conséquence* » n'existe pas sauf peut-être pour un mode d'emploi d'appareil

ménager mais pas pour « *tout texte* ». De la même **doxa** désormais :

*Le texte : un système ouvert*

[...]. *De fait, [...]. On sort du cadre de la linguistique contrastive..., pour la [traduction] considérer comme un acte de communication. ... traduire... comprendre pour faire comprendre. Le processus de traduction s'inscrit alors dans le paradigme interprétatif.[...].* (DURIEUX, 2005, 1-2)

Observons (après contraction) :

a) Énoncé théorique : « *traduction s'inscrit alors dans le paradigme interprétatif.* »

Commentaire : D'où l'on sort du traduire pour entrer en herméneutique ; on prévient ce qui est dit originellement pour lui substituer subrepticement ce qu'on voit, croit avoir compris... Perte de ce qu'avait écrit l'auteur originaire. De quel droit (face au droit d'auteur) ? **Défaut éthique.**

b) « *Or, paradoxalement, même si le texte à traduire est entier et complet, il ne constitue pas pour autant une entité close, isolable* »

Pourtant si. Il est bel et bien clos. Il n'y a aucun paradoxe. **Défaut technique.**

c) « *... un texte n'est jamais isolé, ... jamais premier ; il n'a d'existence que par rapport à d'autres textes ... [...]* »

Certes oui. Mais le traducteur est-il (nécessairement) philologue ? **Défaut théorétique.** Il ne suffit pas de l'affirmer (*performatif*) ; le traducteur de Camus ci-après n'a pas reconnue une simple incise.

L'enthousiasme du traductologue fait vite d'effacer toute réalité du traducteur et de ses pratiques. Conforté dans *le paradigme interprétatif* Salah MEJRI, traducteur de renom, illustre pourtant bien le **fourvoisement** de la

traductologie : « ... *constat... le blocage de la théorisation est [...] d'avoir donné trop ... à la formation dans les langues... la théorie de la traduction doit écarter de son champ... les linguistiques contrastives et la discourse analysis* » (MEJRI, 2015, minute 28e). Autant dire que la traductologie se donne pour objectif d'exclure l'auteur du texte original (son discours : sa parole) pour lui substituer unilatéralement les vues du traducteur, encore appelées : interprétation.

Il se peut cependant que ces conditions très complexes soient observées pour des traductions très singulières ; celles en l'occurrence des textes sacrés. Or, il y a à observer que les annotations dans les traductions du Coran par exemple (constituant cette *ouverture du texte* selon Durieux) proviennent des compilations de la Tradition (exégèses et autres *Causes de la descente du Coran*/ علي أسباب نزول القرآن). (بن أحمد الواحدي)

Pour cette dernière référence notamment, au moins la moitié des Traditions sont inauthentiques, répertoriées sous les critères : ضعيف، ضعيف جداً، دون سند. Ce n'est donc pas augmenter la compréhension mais ajouter de la mystification à l'ignorance. Un contemporain, Chouraqui, informera dans sa traduction du Coran (382) les veines qu'il jugera abandonnées, en l'occurrence : « *Muhammad chevauche une monture, au corps de cheval et à la tête de femme, Bouraq, [...]* » où deux termes sont de lui. Quant à l'original : « [...] أُنْبِئْتُ بِدَابَّةٍ أَيْبِضَ دُونَ الْبُغْلِ وَفَوْقَ الْحِمَارِ [...] » (البخاري، 3207)

Il n'est question ni de *cheval* ni de *tête de femme* et nonobstant référencés au Coran, à la croyance islamique. Selon le traductologue ceci s'explique par le *paradigme interprétatif*, et auquel il faut croire, ainsi ; sans référence ni documentaire ni argumentaire puisque comme le définit le

Département de l'université de Montréal ut supra : « *Le traducteur... est de nature curieuse, a une vaste culture, une grande souplesse d'esprit, ...* ». Alors il voit que le bouraq a une *tête de femme...* Pourtant quelqu'un qui traduirait *Maqam Echchahid* d'Alger par *Tour Eiffel*... tout le monde lui dirait : c'est-à-dire... ? !

D'où le paradoxe ; les deux termes les plus incertains dans le domaine de la traduction sont *traduire* et *comprendre* (~ le sens). En effet, d'aucuns devisent sur l'inconditionnalité de cet acte jusqu'à des extrêmes comme dans cette vidéo (Yves TEXIER) *Traduire est-ce trahir ?* Il est pourtant risqué sur le plan éthique de se permettre de tels jeux de mots. *Traduire* est trop sérieux, notamment sur le plan anthropologique dont nous traitons (littérature et/ou textes sacrés), pour l'opposer à *trahir*. Traduire ne saurait esquiver la question de l'éthique. Le traducteur engage donc essentiellement le sujet-parlant originaire dans ses propres errances langagières.

Enfin, corollaire ; qu'en est-il de la responsabilité pédagogique ? Enseigne-t-on aux futurs traducteurs une éthique de la fidélité ou le contraire... ?

### 1re illustration

N'eût été la contrainte rédactionnelle de la revue les cas d'errements du traducteur sont par dizaines dans notre corpus ; le Coran (pour sa gravité anthropologique et non pour raison fidéiste.) Où il sera aisé de voir que *modifier* se substitue systématiquement à **traduire**.

Or, si la traduction est certes une nécessité, contrairement au langage (idiomatique), elle n'est pas naturelle mais **induite**... Non parce qu'elle est... *traduction* (ce qui ne veut rien dire) mais parce qu'il y a une médiation non naturelle : le traducteur, qui est une **opacité idéologique**, qui s'interjette arbitrairement entre le langage

naturel (l'original) et l'original désormais qu'est sa **traduction**. Un original oui puisqu'on affirme qu'il s'agit de l'interprétation du traducteur ( sa compréhension ; soit, son analyse du discours, sa compétence grammatologique ; mais autant son idéologie... voire sa personnalité.) D'où qu'il est tout à fait attendu qu'à l'issue de cette médiation le texte original en soit profondément différent, bouleversé ; dénaturé... . La question éthique sera posée de nouveau : le traducteur est-il ou non justiciable de la question de la fidélité au texte original **que croit lire le récepteur** ?

REM. Bien entendu il faut une enquête sociologique sur le **Lecteur** (lectorat.) Faute cependant de pouvoir en rendre compte ici ; mon hypothèse est que le lecteur francophone d'Allan Poe croit bien lire Allan Poe et non... Baudelaire. citons cette thèse de doctorat :

### *3-5-2 Les techniques promotionnelles de Baudelaire*

*Baudelaire, éditeur de Poe, a établi une stratégie commerciale visant à promouvoir ses traductions et par-delà, favoriser la gloire de Poe dont il souhaitait profiter au maximum. Sa stratégie et la biographie de Poe sont exceptionnelles. [...]*

*Baudelaire voulait...* (BENTABET, 2015 : 229-230)

### **Discussion**

Soit, contraction de cette page : « ... *stratégie commerciale visant à [...]* il créa (trois recueils) [...] *La stratégie commerciale a guidé ses choix éditoriaux [...]* Avec la nette intention de [...] *le traducteur-éditeur transigea... en adoptant ses choix aux goûts [...]* organisation, bien réfléchi...  *pour but d'orienter le lecteur... véhiculant un message : Baudelaire voulait... [...]* »

S'agit-il de Baudelaire ou de Poe ? D'œuvre littéraire ou d'économie d'éditeur ? Enfin Baudelaire poète et traducteur s'intéresse-t-il au lecteur ou à sa propre carrière ?

Le traducteur tel que le présente la traductologie est-il plutôt un Baudelaire manifestement manipulateur ou plutôt cette personne idéale qui « *comprend pour faire comprendre* » dixit DURIEUX ; personne idéale *investie* ainsi d'une *mission* interculturelle... Un concept en somme ?

## 2e illustration : du Coran

De notre texte source corpus, le Coran, sourate II, v. 35 ; Jacques Berque interprétant pour une transposition culturelle, à l'intention du récepteur français *traduira* : « 35 Et Nous dîmes à Adam : « Habitez, ton épouse et toi, [...] » Pour le récepteur français DIEU a parlé ainsi ; puisque l'ouvrage de Jacques Berque porte en page de titre **LE CORAN [...]**. Le Coran en toutes cultures, notamment en Europe, proche du monde musulman ; le Coran est parole de DIEU. Or, dans le texte original il s'agit de « Habite, toi et ton épouse » (« اسْكُنْ أَنْتَ وَرَوْحُكَ ») ; ni « Habitez », ni « ton épouse et toi ».

Encore, zèle du traducteur et sentiment de cette « *vaste culture, ... grande souplesse d'esprit, ... très bonne connaissance de ses langues de travail* » la plupart voire tous *traduiront* le verset 4 de la sourate XII « أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا » (س. يوسف) par « ... onze étoiles... » Pourtant, à moins de considérer le texte original comme arbitraire, sans fondement rationnel ou cognitif ; présumant une indifférenciation que rien ne justifie ; tout le monde sait que « *كوكب* » n'est pas « étoile ». Or, le texte original quand même il parlât de *l'étoile du berger*, contrairement à toute évidence, il la nomma : « *كوكب* »/planète. Car c'est une planète. Jacques Berque cette fois-ci, pour le même terme il en donnera un deuxième : « *...quand la nuit noire fut venue, il vit un astre,...* » (S. VI, v. 76) ; quand le Coran a dit « *كوكب* »/planète comme en sourate XII, v. 4. Ce qui

renforce la cohérence de l'énonciation du texte original et interroge, sans plus ample accusé ; interroge la philosophie traductologique ainsi sur sa lancée le vague à l'âme.

Enfin, le Coran, sourate III, vv. 93-96

كُلُّ الطَّعَامِ كَانَ حَلَالًا لِّبَنِي إِسْرَائِيلَ إِلَّا مَا حَرَّمَ إِسْرَائِيلُ عَلَى نَفْسِهِ [...] (93)  
فَأُولَئِكَ هُمُ الظَّالِمُونَ (94) [...] (95) إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِي  
بِبَكَّةَ مُبَارَكًا [...] (آل عمران 96)

Voici ce qu'en rendent Berque et Kazimirski :

87. *Toute nourriture était permise aux enfants d'Israël, excepté celle que Jacob s'interdit à lui-même, [...].*  
88. *Quiconque forge des mensonges sur le compte de Dieu est du nombre des impies. [...]* 90. *Le premier temple qui ait été fondé par les hommes est celui de Bekka, temple béni, [...].* (KAZIMIRSKI, III, versets 87-90, *(sic)* )

Nous observerons : la numérotation des versets ; modifiée (93 traduit par 87, 94 par 88, etc.). Ensuite, il sied au texte original de nommer *Israël* comme il ne sied au traducteur, lui choisira Jacob. La paire « حَرَّمَ et حَلَالًا » n'est que faiblement rendue par « *permise* et *s'interdit* » ; quand c'est plutôt « légal(e)/illégal(e) » (il faut garder le fond lexicosémantique *loi* ; puisque c'est dont il s'agit)... Enfin, « وَضِعَ لِلنَّاسِ » n'est pas : « fondé par les hommes » mais « fondé *pour* les hommes ». On s'y doit reprendre à deux fois pour saisir l'in vraisemblance de la modification. Confondre « وَضِعَ لِلنَّاسِ » et « وَضِعَ مِنْ طَرَفِ النَّاسِ » ou plutôt les considérer comme de même sens par le traducteur... interroge... Pourtant cette construction existe naturellement en français : **la voix passive**/البناء للمجهول. On peut plaider la bonne foi... En tous les cas : ceci n'est pas comprendre, ni traduire.

Quant à Jacques Berque ; il dira : « La première Maison instituée pour les habitants de Bakka, en bénédiction ... » (Berque, verset 96).

Pour en rapprocher la gravité extrême de pareil ethos, il suffit de modifier serait-ce la numérotation ou l'ordre des alinéas ... dans n'importe quel code de loi de son propre État et de le publier au titre de *traduction*.

Quant au *comprendre*, le problème est décuplé quand le théoricien l'entérine dans un imbroglio de dictions et de contradictions qui justement stérilisent tout entendement de la problématique de la traduction, et réduisent à néant toute objectivation de celle-ci. En effet, pour le moment, la traduction est cet arbitral qui consiste à opter pour la langue (vocabulaire, grammaire et stylistique) du traducteur ; pas même pour la langue-culture du récepteur (lequel sait ce qu'est une voix passive). Chouraqui traducteur : « ... *Ce sera pour nous un festin*, [...] », censé traduire :

تَكُونُ لَنَا عِيدًا... (المائدة 114)

Or, en langue arabe « عيد » n'est d'aucune façon « festin » mais : « سمي العِيدُ عيداً لأنه يعود كل سنة » (almaany.com). Et de surenchérir au verset 116 ; Chouraqui traduira « أَأَنْتَ قُلْتَ لِلنَّاسِ » par « as-tu dit aux humains » ? Traduira un *parfait* (aspect ~) « إِنْ كُنْتُ قُلْتُهُ » (*si je l'avais dit*) par un imparfait, pour : «

أَأَنْتَ قُلْتَ لِلنَّاسِ اتَّخِذُونِي وَأُمَّيَ إِلَهَيْنِ مِنْ دُونِ اللَّهِ... إِنْ كُنْتُ قُلْتُهُ فَقَدْ

عَلِمْتُهُ... (المائدة 116)

Pourtant, en matière d'**analyse du discours (abolie dans la théorie interprétative désormais**. Cf. MEJRI ut supra), l'énonciation montre clairement que cet échange se fera au jour dernier ; un extrême lointain passé quand cet échange surviendrait entre le DIEU et Jésus :

... وَكُنْتُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا مَّا دُمْتُ فِيهِمْ ۖ فَلَمَّا تَوَفَّيْتَنِي... (117) [...] (118) قَالَ

اللَّهُ هَذَا يَوْمٌ يَنْفَعُ الصَّادِقِينَ صِدْقُهُمْ ۗ لَهُمْ جَنَّاتٌ...

Une liberté due à cet arbitral cautionné par le traductologue et duquel paradoxalement relève l'assurance cognitive de la traduction et l'éthique du traducteur. Une liberté accordée sur blanc-seing à des personnes sans compétence en sciences du langage, philosophie du langage... ; et qui ont plus à voir avec le fabuliste qu'avec l'expert du langage qu'est censé être le traducteur pour prétendre être passeur de langages. Comment sinon allouer une expertise en idiome arabe dans cette suite ; pour le verset 102, sourate II :

[...] وَلَقَدْ عَلِمُوا لَمَنِ اشْتَرَاهُ مَا لَهُ فِي الْآخِرَةِ مِنْ خَلَاقٍ ۚ وَلَبِئْسَ مَا شَرَوْا بِهِ

أَنْفُسَهُمْ ۗ ... (البقرة 102)

...les traducteurs :

*[...] Et ils savaient pourtant qu'un tel achat aliène à l'acheteur son lot dans la vie dernière : funeste négoce de leur personne ! [...]/ (BERQUE)*

*[...] [Les Fils d'Israël] apprirent que ceux qui ont acheté [l'art de tenter autrui] n'ont nulle part [...] en la [Vie] Dernière. Certes, quel détestable troc ils ont fait pour eux-mêmes ! [...]/ (BLACHÈRE)*

*[...] Ils ont su que ce qu'ils avaient troqué en matière de conduite ou de vêtements ne leur serait d'aucune valeur dans la vie future. [...]/ (CHEBEL)*

*[...] Ceux qui troquent leur part dans l'Autre monde, contre la créature, savent-ils quel malheur ce troc constitue pour eux ? [...]/ (CHOURAQUI)*

*[...] Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà.*

*Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont  
vendu leurs âmes! [...] (HAMIDOULLAH)*

*[...] et ils savaient que celui qui avait acheté cet art  
était déshérité de toute part dans la vie future. Vil prix que  
celui pour lequel ils ont livré leur âme, [...] (KAZIMIRSKI  
[verset 96 dans sa copie])*

*[...] Les hommes savent que celui qui fait  
l'acquisition de ces vanités n'aura aucune part dans la vie  
future. Le troc auquel ils consentent est vraiment  
détestable... (MASSON)*

*[...] Ils savent pourtant que celui qui achète ce  
pouvoir n'aura aucune part dans la vie future. Quel  
malheur pour ceux qui ont troqué leur âme à si vil prix !  
(MICHON)*

Notre comparaison portera sur les énoncés : « **وَلَقَدْ**  
**لَيْسَ مَا شَرَوْا** », « **عَلِمُوا** »

#### **Discussion : on observera :**

1) « savoir » qui est à l'**accompli** passé *Et [/Or] ils  
ont/avaient su...* ; traduit par l'**aspect inaccompli**. Pour  
Berque « Et ils savaient pourtant »... sinon quatre sur les  
sept ont choisi un présent.

2) Il s'agit du verbe VENDRE. Or, excepté  
Hamidullah, ou Kazimirski, proche (« livré »), tous ont  
**compris** dans « **شَرَوْا** » : « troquer » tandis qu'en arabe  
« **شَرَى** » (« **شَرَوْا** ») signifie « **باع** » (« **باعوا** ») /vendre. « **شَرَى**  
[...] الشيء يَشْرِيه شَرِي : باعه (almany.com)

Quant au « troc » c'est « **مُقَابِضَةٌ** ». Et le texte source ici  
n'en traite. Il s'agit **d'acheter** et de **vendre**.

Que le traducteur dans « vendre » ou « acheter » voie  
« troquer » ceci s'explique par le fait qu'il attribue le même  
arbitraire que le sien au sujet-parlant originaire du texte  
source (l'auteur original, dût-il être un écolier ; la fidélité à  
son discours/texte est un droit ; celui de la propriété

intellectuelle). Autrement dit, le traductologue donne au traducteur le droit de désacraliser le texte source tout comme lui accepte que son propre texte ne soit pas sacralisé et que d'aucuns désigneront malgré tout par *traduction de...* Pourtant au niveau éthique ceci est paradoxal. En effet, en lisant *L'étranger* d'Albert Camus en langue arabe, traduit par Mohamed Ayat Hanna محمد آيت حنا le lecteur n'en lira pas moins autre que Camus. Or, Camus distingue entre l'appellatif, subjectif affectif, « maman » par lequel Meursault nomme sa mère et l'appellatif, social fonctionnel, « mère » que tous les protagonistes utilisent. Le traducteur escamotera pourtant cette distinction sémiotique fondamentale. En effet, ces deux usages sont sémiotiquement antagoniques et pertinents. Le traducteur choisit le même terme « أم/ mère » quand même en arabe les deux existent autant qu'en français « أم » et celui de Meursault « ماما » (phénomène constaté, et écart nous conceptualisons : *leptolexie* : un *amincissement*, un *amoindrissement* de l'expression originale). Cette différence fait pourtant le roman même quant à sa vérité. Vérité que Meursault aimait sa maman quand toute la société, y compris le tribunal, avait arrêté son jugement sur un fils infidèle, froid à l'endroit de sa mère... Autrement dit, le traducteur, par ce niveau-là de compréhension, n'a pas saisi **la figure du paradoxe** que constitue ce roman tout entier. Illustration (Camus, 1942, chap. V) :

... le vieux [...]. [...] Il m'a dit que maman aimait beaucoup son chien. [...], il l'appelait « votre pauvre mère. » [...]. Il m'a dit alors, ..., qu'il savait que dans le quartier on m'avait mal jugé [...] . J'ai répondu, je ne sais pas encore pourquoi, que j'ignorais jusqu'ici qu'on me jugeât mal [...] je n'avais pas assez d'argent pour faire garder maman. »

### Rendu en arabe par

... الشيخ . [...] قال لي إن أمي كانت تحب كلبه كثيرا... [...] كان يشير إليها قائلاً : «أمك المسكينة». [...] قال لي حينئذ، ...، إنه كان يعلم بأن الناس في الحلي كانوا قد أسأؤوا الحكم علي [...] . أجبتة أنني ما زلت لا أعلم السبب، لكنني أجهل أن الناس يحاكموني [...] لا أملك المال لرعاية أمي، ...» (آيت حتّا، 2014، V)

À constater : trois modifications incongrues au titre de la *compréhension du traducteur*. En effet, il **n'a pas jugé nécessaire de :**

1) **garder l'incise originale** (« J'ai répondu, *je ne sais pas encore pourquoi*, que j'ignorais jusqu'ici ... ») ; ce qui donnera en rétroduction « J'ai répondu **que je ne savais pas encore pourquoi**, mais j'ignore ... ». Or, la phrase de Camus est : « J'ai répondu que j'ignorais... » ; soit : « أجبتة، ... » . « لست أدر بعد لِمَ، أنني كنت أجهل أن الناس يحاكموني... » . Problème posé et conceptualisé : *paralexie*.

2) **ni plus l'adverbe** « mal » (« on m'avait mal jugé ») ; une *leptolexie*.

3) **ni enfin** « pour *faire garder maman* » qu'il rendra, en rétroduction, par « pour **prendre soin de ma mère** ». (*Leptolexie, paralexie*).

D'aucuns pourraient n'y voir qu'une intelligence... Ce n'est évidemment pas notre propos car du droit d'auteur à ce qu'on respecte sa propriété intellectuelle. C'est bien un défaut d'éthique.

Enfin, dernier phénomène impliquant l'éthique du traducteur sous couvert du traductologue : *hétérotopie, polylexie et conversion*

Malek Chebel illustre bien cette hétérotopie (*variabilité*) immotivée ; donnant *pour-le-même* plusieurs variantes en traduction et *pour-la-même-énonciation*. Ceci pose la problématique : cette polylexie est-elle autorisée ?

Un exemple. Trois lexies quatre fois répétées identiquement dans le texte source « إِذَا قَضَىٰ أَمْرًا », « فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ » et « كُنْ فَيَكُونُ » et qui en donneront chacune plusieurs (lexies) chez le traducteur CHEBEL :

[...]. Et quand Il décide de donner un ordre, Il dit seulement : Sois, et l'ordre est ! (CHEBEL) ... pour : [إِذَا...]

قَضَىٰ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ كُنْ فَيَكُونُ (آل عمران 117)

[...] S'Il veut que quelque chose se produise, Il dit : Sois, et la chose advient. [...] (ibid.)... pour : [إِذَا قَضَىٰ أَمْرًا]

فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ كُنْ فَيَكُونُ (آل عمران 47)

[...] : quand Il décide quelque chose, Il dit : Sois, et elle est ! (Ibid.)... pour : [...]

[...] Et lorsqu'Il donne un ordre, il Lui suffit de dire : Sois !, et la chose est ! (ibid.) ...pour : [إِذَا قَضَىٰ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ كُنْ فَيَكُونُ (غافر 68)]

### Synthèse

إِذَا قَضَىٰ أَمْرًا	Il décide de donner un ordre	S'Il veut que quelque chose se produise	Il décide quelque chose	Il donne un ordre
فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ	Il dit seulement	Il dit	Il dit	il Lui suffit de dire
كُنْ فَيَكُونُ	Sois, et l'ordre est !	Sois, et la chose advient.	Sois, et elle est !	Sois !, et la chose est !

Cette aberration hétérotopique chez CHEBEL semble provenir d'une incompréhension, d'où son ajout explicatif de « quelque chose » : l'apparente contradiction :

إذا أراد شيئاً... يقول له... (يس 82)

*Quand Il veut quelque chose... Il lui dit... (Coran  
XXXVI, 82)*

Contradiction d'après sa compréhension : comment *Il veut* ce qui n'est/n'existe pas encore et, dans le même temps, *Il lui dit...* ; s'adressant, par conséquent, à ce qui n'existe pas ; pas encore...

Compréhension du traducteur donnée par le traductologue comme acquise et *naturellement* optimale. Or il s'agit d'un défaut en intellection philosophique. En effet, ce corpus (Coran) est évidemment une ontologie. S'agissant de l'être-de-volonté-et-de-puissance qui est inconditionnellement présent – d'où l'approximation d'*éternel* : **l'être est**, ni *a été* ni *sera*. C'est-à-dire, à postuler une équivalence être # divinité dans nos considérations ici : DIEU veut ce qui est (de) sa volonté et (de) sa puissance ; sans médiation (la causalité en l'occurrence, médiation mondaine strictement. Puisque la métaphysique, à son seuil déjà : la mort ; n'est pas causale). *Appeler quelque chose* donc à exister inclut qu'il puit s'adresser à lui ; puisqu'il est déjà là. DIEU, philosophiquement l'être, est consistant en volonté, en puissance et en verbe : **ce qu'il veut**, sa volonté est simultanément et indéfiniment : être, puissance et verbe ; **ce qu'il est** est simultanément et indéfiniment : volonté, puissance et verbe ; **ce qu'il peut** est simultanément et indéfiniment : être, volonté et verbe ; enfin **ce qu'il dit**, sa parole est simultanément et indéfiniment : être, volonté et puissance. Autrement dit, l'être (le DIEU de la religion) est UN. Nonobstant, le schème de tangibilité (intelligibilité, entendement) est le verbe (le langage.) D'où que toute épistémè de l'être (ontologie) ne s'entend qu'en tant qu'analytique (du sujet. L'être n'étant pas objet puisque rien ne porte sur lui ; prédicat compris).

Enfin Chebel attribuera au Coran son interprétation de ce que sont prophète/نبي et messenger/رسول.

40 – Mohammed [...] le prophète d'Allah et le dernier des messagers. [...] » (Chebel) qui traduit : « ... مُحَمَّدٌ... (40) » « رَسُوْلَ اللهِ وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ... » En somme il a converti l'un en l'autre (*conversion*).

Ceci dit donc c'est la compréhension du traducteur qui suscite chez lui ce désormais tropisme interprétatif ; lequel sera en réalité une suite inépuisable de modifications finissant par produire un autre texte. Pourtant, on n'imagine pas un traducteur de Mohamed DIB qui comprendrait l'œuvre de DIB mieux que DIB à moins d'assumer une expertise en analyse du discours : linguistique du corpus ; en somme substituer à la culture naturelle humaine du langage de DIB ses Sciences du langage... sauf qu'il ne faut pas oublier : ces sciences paradoxalement ont été abolies par la théorie interprétative.

### Du risque anthropologique

La compréhension du traducteur est plus qu'incertaine. Par conséquent, aller encore au-delà ; interpréter... ce qu'on semble n'avoir compris relève d'un autre paradigme ; juridique et donc politique (de la responsabilité du ministère du culte) ... de faire encourir la ruine de l'anthropologie qui en a été fondée : la civilisation musulmane. En effet, sidérante lecture de Blachère de « وَ لِأَبْوَيْهِ لِكُلِّ وَاحِدٍ مِّنْهُمَا ... السُّدُسُ ... إِنْ كَانَ لَهُ وَلَدٌ فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُ وَلَدٌ ... (النساء 11) »

12/11 ... et à chacun de ses père et mère, le sixième... **si celui-ci a un enfant [mâle] (walad)**. S'il n'a point d'enfant [mâle].

**Il a « compris »** en « ولد » (إسم الجنس لما يُولد) chez les Arabes) : **un et garçon**, seul. Et, par conséquent, **il vient de déshériter la ou les filles** ; tout en l'attribuant au Législateur du Coran. C'est d'ailleurs le cas chez tous les

traducteurs avec plus ou moins d'aggravation. Or, il s'agit de « s'il a **descendance (enfants...)** ».

En « ...الَّذِي خَلَقَ فَسَوَّى (2) وَالَّذِي قَدَّرَ فَهَدَى (الأعلى 3) » portant sur la création entière fondant par là la conception coranique de l'univers pour une anthropologie islamique : création-équilibre-destinalité (prédestination)-guidance ; Masson en rendra « ... ton Seigneur... qui crée et qui forme harmonieusement les hommes, qui fixe leurs destins, et qui les dirige. » la traductrice a cru bon de réduire (*leptolexie*) à l'homme seul cette universalité coranique. Pourtant nulle trace de l'homme seul dans le texte original. Mais c'est ce qu'elle a cru bon à comprendre. Enfin Chebel, l'arabophone même, comprendra ou interprétera... « 226 – À ceux qui **répudient** leurs femmes... » quand le Coran dit « الَّذِينَ يُؤْتُونَ لِلَّذِينَ يُؤْتُونَ (البقرة 226) » n'étant évidemment pas la répudiation). En dépit donc de toute la traductologie le traducteur reste un questionnement : que sait-il au juste et que fait-il ?

### Conclusion

Au nom du traducteur, le traductologue revendique la traduction comme un original. Il constate : « [...] *il est indéniable qu'il y a fondamentalement un déni de la traduction ... Pour « les gens », le traducteur (et la traductrice), c'est l'homme invisible[\*] !* » » (Ladmiral, 2010, § 12) ; ce que manifestement il conteste.

D'où la question éthique se pose : traduire est-il rendre le contenu idiomatique du texte original ou est-ce le rendu de la compréhension, de l'interprétation et de **visibilité** [\*] de la personne du traducteur ?

D'après ce que nous rapportons ici (au nombre important dans le corpus), et en dépit de ce qui est porté en titre et en gras LE CORAN sur ces ouvrages ; le Coran n'est pas traduit mais écrit à nouveau, inventé selon les vues de

l'esprit des traducteurs. Notre propos n'est pas une morale de religion mais **l'éthique du philosophe du langage et la déontologie du professionnel** quant au respect de la propriété d'autrui **qu'est censé assumer le traducteur**.

Le souci didactique et ses projections pédagogiques ne sauraient être négligés puisque ces thèmes de recherche sont liés aux pratiques enseignantes. Qu'enseigner aux traducteurs : fidélité au texte original ou fidélité à ses propres allégations ?

« [...], *Cicéron lui-même affirmait déjà qu'il n'avait pas traduit les grands orateurs grecs comme un pur et simple traducteur (ut interpres), mais comme un écrivain (ut orator)* » (Ladmiral, 2010, §13) ; cette superbe n'est évidemment pas un argument mais juste ce qui fait passer pour une savante assurance son aveu d'avoir falsifié les Grecs. Cicéron dit juste « *Ego sum auctor ; les Grecs, eh bien c'était moi !* »

En conséquence, sans doute est-il temps d'intégrer à la traductologie (comme philosophie et comme didactique-pédagogie) cette dimension désormais nécessaire : *De l'éthique du traducteur*.

### **Bibliographie**

bentabet, Faffa, Baudelaire, traducteur d'Edgar Poe. Thèse de doctorat. Tlemcen. 2015. 312pgg <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8671/1/bentabet-fafa.pdf>

Aberque, Jacques, Le Coran. Essai de traduction de l'arabe annoté et suivi d'une étude exégétique. Éd. Albin Michel, S.A., 1995. Paris. Ire éd. Sindbad. Paris. 1990. ISBN 2-226-07739-1

blachère, Régis (1966) : Le Coran LE CORAN (al-Qor'ân), traduit de l'arabe. G.-P. Maisonneuve & Larose. Paris.

camus, Albert 1942, L'étranger, (1942). [version Ebrary]. Récupéré de [www.frenchpdf.com](http://www.frenchpdf.com)

chebel, Malek (2009) : Le Coran. Nouvelle traduction. [version Ebrary]. Récupéré de [www.lenoblecoran.fr](http://www.lenoblecoran.fr).

chouraqui André, LE CORAN - L'Appel. [version Ebrary].

Récupéré de [www.lenoblecoran.fr](http://www.lenoblecoran.fr). 1.0 (07/13)

Dictionnaire <https://www.almaany.com>

Dictionnaire Le Petit Robert

Durieux, Christine, « Vers une théorie décisionnelle de la traduction », Revue LISA/LISA e-journal [En ligne], Vol. VII – n°3 | 2009, mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 28 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lisa/119> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lisa.119>

Durieux, Christine. La traduction : illustration d'un processus complexe. B. Cadet (éd). Complexité, Presses Universitaires de Caen, pp.179-192, 2005. .hal-00012550  
<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwj15Kep2P7tAhWOx4UKHSjZAgEQFjAAegQIAxAC&url=https%3A%2F%2Fhal.archives-ouvertes.fr%2Fhal-00012550%2Fdocument&usg=AOvVaw2YQzGopIIU4hrT0RIcGwes>

hamidullah, Mohammed, Le Saint Coran. Traduction en langue française du sens de ses versets. Revue et corrigée par le complexe du roi Fahd. [version Ebrary]. Récupéré de [www.lenoblecoran.fr](http://www.lenoblecoran.fr). 1.2 (04/13)

Inyang, Enobong Joseph. Étude des conceptions théoriques de deux traductologues anglophones, Peter Newmark et Eugène Nida, à la lumière de la théorie interprétative de la traduction. Linguistique. [...] Paris III, 2010.

kazimirski, Albert (1844) : Le Coran. (Traduit de l'arabe).

GARNIER, [version Ebrary]. Récupéré de [www.lenoblecoran.fr](http://www.lenoblecoran.fr).

Khadra, Yasmina El Watan :

<https://www.elwatan.com/archives/culture-archives/yasmina-khadra-des-considerations-bureaucratiques-ont-entrave-le-tournage-en-algerie-du-film-dalexandre-arcady-19-04-2011>

Ladmiral, Jean-René (2010) : La traduction, phénomène interculturel et psychorelationnel. *Meta : journal des traducteurs/ Meta: Translators' Journal*, vol. 55, n° 4, 2010,

p. 626-641. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045682ar> DOI:  
10.7202/045682ar.

[https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2010-v55-n4-  
meta4003/045682ar/](https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2010-v55-n4-meta4003/045682ar/)

Masson, Denise (1967) : Le Coran. Gallimard. Bibliothèque de la  
Pléiade. [...]

MEJRI, Salah (2015), Linguistique et traduction. Paris-Sorbonne...  
<https://youtu.be/PAc2IUZPZds?t=188>

MICHON, Jean-Louis : Le Coran Traduction du sens de ses versets.  
[version Ebrary]. Récupéré de [www.lenoblecoran.fr](http://www.lenoblecoran.fr).

TEXIER, Yves, <https://youtu.be/1VZxckwbCWI>

**Département de linguistique et de traduction. Faculté des arts et des  
sciences. Université de Montréal.** [https://ling-  
trad.umontreal.ca/departement/quest-ce-que-la-traduction/](https://ling-trad.umontreal.ca/departement/quest-ce-que-la-traduction/)

البخاري، صحيح ~

البيروني، كامو: الغرب، ترجمة: محمد آيت حنا (2014)[1942] - الطبعة الأولى ٢٠١٤

بيروت - لبنان

الواحد، علي بن أحمد (م. 468 هـ). (1991)، أسباب نزول القرآن. تحقيق

ودراسة كمال بسيوني زغلول. دار الكتب العلمية. بيروت لبنان.

AlNaciriya